

Le Conseil National de suivi sur les Conditions de Vie au Travail (CVT)



Un seul sujet à l'ordre du jour, le suivi de l'avancement des travaux entrepris à la suite de la convention conclue avec l'ANACT, celle-ci portant sur l'étude d'usage des outils CVT.

Sur la base des résultats de la phase 1, que nous n'avons pas eu, 3 champs d'expérimentation sont actés :

- Accompagnement sur la méthodologie DUERP ;
- Organisation d'Espaces De Dialogue sur la thématique du télétravail ;
- Formation de l'encadrement à la prise en compte de la QVT dans leur pratique managériale.

Des sujets comme l'organisation en mode de travail hybride (présentiel/distanciel), l'accompagnement au changement par le management s'y rapportant sont concernés.

Le document joint à la convocation laissaient augurer d'un vide abyssin pour cette réunion prévue de 14h30 à 17 h, nous n'avons pas été déçus. Reprenant la quasi-intégralité de celui qui accompagnait la réunion du même conseil national le 26/10/2021, le dossier qui servait d'appui à cette réunion était fort décevant et n'a été d'aucune utilité.

Alors que nous attendions bilans et propositions, nous avons assisté à un exposé de plus d'une heure sur la méthode employée, au déroulé d'un diaporama que ni l'administration ni les représentants des personnels n'avaient eu en amont. La seule réponse de l'administration : le contexte Covid n'a pas permis une avancée des travaux permettant une restitution concrète à ce stade.

Nous sommes intervenus pour souligner que cette réunion était une perte de temps et que les conditions de vie au travail des agents méritent plus que de la bureaucratie.

Le seul exemple de donnée concrète apportée a été que les appels entrants reposent sur les seuls collègues qui ne sont pas en télétravail.

Oh ! Surprise ! ... Nous avons donc annoncé à l'administration que l'écoute des agents et de leurs représentants auraient sûrement amené les mêmes conclusions.

Pour néanmoins donner une note positive à la démarche, nous avons souhaité la présence en expert d'un camarade qui participe, dans son département, à une expérience similaire au niveau ministériel.

Lors des échanges que nous avons eus avec lui, il s'avère que les réunions agents / chefs de services hors du cadre habituel permettent de donner une vision différente des problématiques, qu'ils ont pu obtenir la tenue d'ateliers d'agents, point non retenu au départ de l'expérimentation. Il reste à attendre les conclusions et actions concrètes qui s'élaboreront à partir de cette démarche.

En tout état de cause, même l'ANACT a évoqué des moyens contraints.

Sur ce plan, nous ne pouvons qu'être d'accord avec le manque d'agents dans les services !

L'administration s'est engagée à repositionner le prochain Conseil National sur des données concrètes . Nous espérons que ce sera le cas ou nous ne verrions pas l'intérêt d'assister à ces réunions.